

Madame Panosyan-Bouvet
Ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles

À Lorient, le 14 mai 2025

Objet : Soutien au réseau Diwan et alerte sur la réduction des contrats aidés

Madame la Ministre,

J'attire votre attention sur la situation préoccupante à laquelle est confronté le réseau Diwan, réseau d'écoles associatives et laïques dispensant un enseignement immersif en langue bretonne.

Diwan joue un rôle essentiel pour la transmission des langues de Bretagne et l'atteinte des objectifs posés par la loi Molac relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion. Aujourd'hui, les langues de Bretagne menacent de disparaître. Seulement 2,7% des habitants du Morbihan, du Finistère, des Côtes d'Armor, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique déclarent parler « très bien » ou « assez bien » le breton. A l'heure où la transmission des langues de Bretagne au sein des familles est devenue marginale, l'enseignement assuré par le réseau Diwan est primordial pour sauver notre langue et la faire vivre.

Diwan est pourtant confronté à une fragilité structurelle, aggravée aujourd'hui par la décision de l'État de réduire drastiquement les contrats aidés pour l'année 2025. En effet, l'enveloppe de l'enseignement privé sera divisée par trois, avec seulement un contrat sur deux maintenu et la durée de l'aide sera réduite. Alors que les établissements Diwan dépendent en grande partie de ces contrats pour assurer leur mission, cette décision menace directement près d'une cinquantaine de postes cette année.

Cette situation s'ajoute aux difficultés persistantes auxquelles doit faire face le réseau, notamment l'absence de versement du forfait scolaire par certaines communes (représentant environ 250 000 € de perte annuelle) et l'impact de l'inflation.

Sans les emplois aidés, la capacité de Diwan à assurer la continuité éducative, de la maternelle au lycée, sera compromise, mettant en danger la qualité et la pérennité de l'enseignement en langue bretonne.

Il me semble primordial de reconsidérer cette décision afin de sécuriser les établissements Diwan et leur permettre d'assurer leur rôle essentiel de préservation de ce patrimoine linguistique et culturel.



Je suis à votre disposition pour avancer sur cette demande.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée

Damien Girard, Député du Morbihan

Karim Benbrahim, Député de Loire-Atlantique

Mickaël Bouloux, Député d'Ille-et-Vilaine

Karine Daniel, Sénatrice de Loire-Atlantique

Ronan Dantec, Sénateur de la Loire-Atlantique

Tristan Lahais, Député d'Ille-et-Vilaine

Sandrine Le Feur, Députée du Finistère

Didier Le Gac, Député du Finistère

Anne Le Hénanff, Députée du Morbihan

Annie Le Houérou, Sénatrice des Côtes d'Armor

Annaïg Le Meur, Députée du Finistère

Graziella Melchior, Députée du Finistère

Paul Molac, Député du Morbihan

Daniel Salmon, Sénateur d'Ille-et-Vilaine

Liliana Tanguy, Députée du Finistère

Mélanie Thomin, Députée du Finistère